Banque européenne d'investissement

INFO 146

02-2012

La BEI – La banque de l'UE

L'innovation à l'appui de la **croissance intelligente en Europe**

Dernière ligne droite **pour les obligations de projet**

Appuyer la prochaine génération **de jeunes entreprises**

ISSN 0250-3867

www.bei.org

INFO 146

Juillet 2012

La BEI – La banque de l'UE

Éditorial

Le financement de l'économie réelle, et en particulier de l'innovation, est un ingrédient clé pour stimuler la relance en Europe et assurer une croissance économique à long terme. Cet ingrédient, la BEI est là pour le procurer. Par ses financements, la Banque contribue à maintenir l'investissement dans les infrastructures, l'éducation et l'innovation afin que l'Europe conserve un avantage comparatif et continue de créer des emplois à haute valeur ajoutée.

Pour nombre d'experts, l'innovation est une question de culture plutôt que de choix de politique publique. Mais la graine des idées novatrices a besoin de nutriments pour germer. Un système éducatif qui encourage l'excellence est le terreau d'une économie bâtie sur l'emploi hautement qualifié ; le capital-risque peut aider l'Europe à conserver sa place de chef de file dans les écotechnologies ; une jeune pousse innovante de l'internet a besoin des bons investisseurs pour développer tout son potentiel ; et la fortune d'un produit pionnier ne peut se faire sans le soutien financier nécessaire à sa mise sur le marché. Ce numéro de BEI Info met à l'honneur l'innovation dans son sens le plus large – de la recherche-développement aux nouvelles technologies en passant par les procédés de production, des jeunes pousses pionnières du monde de l'internet aux grandes entreprises bien établies qui réinventent en permanence leurs produits. Afin de conserver son avance concurrentielle à l'échelle mondiale, l'Europe doit créer les bonnes conditions pour permettre aux innovateurs d'inventer les produits de demain.

En utilisant habilement nos instruments de financement européens et en conjuguant nos forces afin d'attirer de nouveaux flux de financement, nous pouvons jouer un rôle clé pour permettre aux idées innovantes de devenir réalité. La BEI est un partenaire majeur dans le soutien aux projets de l'économie de la connaissance, qu'il s'agisse de programmes de recherche ambitieux ou du développement de réseaux numériques. Pour la seule année 2011, la BEI a investi quelque 10 milliards d'EUR dans l'économie de la connaissance de l'UE. Appuyer les investissements axés sur l'innovation fait partie de la mission de la Banque consistant à assurer à l'Europe un potentiel de croissance et d'emploi.

Au moment où nous mettons sous presse, les négociations se poursuivent sur une augmentation du capital de la Banque. Pour toute l'actualité sur ce sujet, merci de consulter notre site web, www.bei.org.

Pour la seule année 2011, la BEI a investi quelque 10 milliards d'EUR dans l'économie de la connaissance de l'UE.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

03 Accélérer l'innovation à l'appui de la croissance intelligente en Europe
06 Dernière ligne droite avant le lancement d'un instrument innovant pour le financement des infrastructures
07 En bref

LA BEI EN ACTION

08 Le soutien de la BEI à l'économie de la connaissance : quelques chiffres
10 Le climat actuel est propice à la croissance des jeunes entreprises innovantes
12 Appuyer la prochaine génération de jeunes entreprises
14 Les infrastructures de l'Université catholique de Louvain font peau neuve
16 Une nouvelle vie pour les déchets électroniques
17 Financer l'efficacité énergétique au domicile
18 Renforcer les capacités d'innovation dans le domaine des soins de santé
20 Soutenir l'innovation dans le secteur des énergies renouvelables
22 Une révolution dans le secteur des voyages

DU NOUVEAU @ LA BEI

23 Un nouveau vice-président
23 Ça bouge @ la BEI
23 Dates à retenir
23 Publications

BEI-Information est une publication périodique du département Communication de la Banque européenne d'investissement – Responsable de publication : Sabine Kayser – Mise en page : EIB graphicsTeam, Sabine Tissot – Photos : photothèque BEI, © © BSH Bosch Siemens Hausgeräte GmbH, © Jacky Delorme, © Université catholique de Louvain, © Boliden, © Gedeon Richter, © Ingeteam S.A., © Amadeus IT Group © Schiphol airport – Les informations figurant dans la présente publication de la BEI peuvent être librement reproduites ; la mention de l'origine et une copie de tout article publié seraient appréciées.

L'innovation à l'appui de la croissance intelligente en Europe

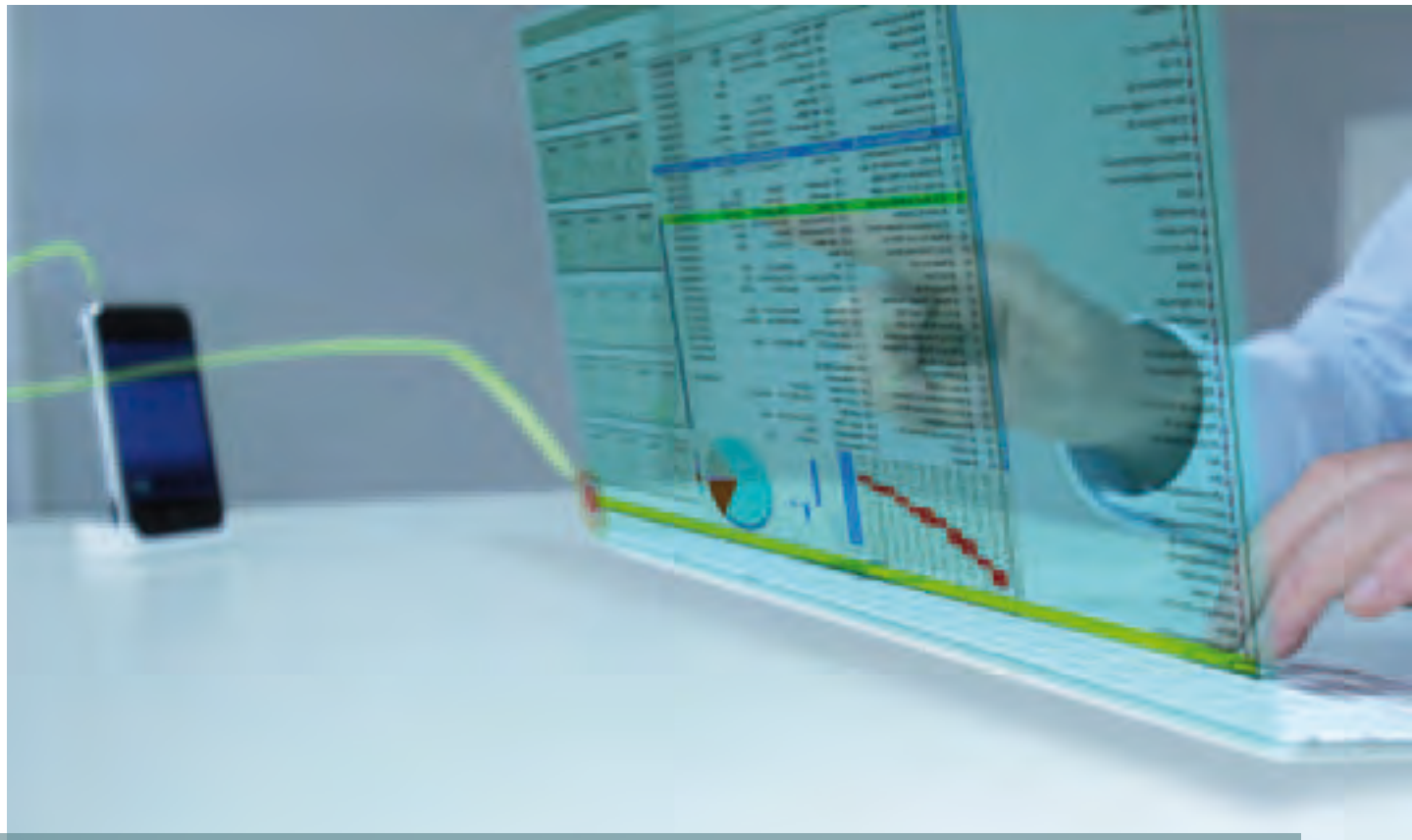

Pour faire redémarrer la croissance, l'Europe doit non seulement se montrer plus innovante dans la manière dont elle utilise ses ressources, mais elle doit également favoriser les investissements liés à la recherche, à l'éducation et aux technologies de l'information et de la communication. La BEI agit sur les deux tableaux : elle appuie les investissements réalisés dans l'économie de la connaissance en Europe et elle contribue à imaginer de nouveaux mécanismes de financement de projets pour assurer la réalisation des investissements prioritaires.

Pour le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, la relance de la croissance en Europe n'est pas une « mission impossible » mais plutôt une « mission irréversible ». L'action doit davantage porter sur la compétitivité et l'innovation, ainsi que sur certaines initiatives essentielles qui peuvent contribuer à remplir cette « mission de la croissance », comme les investissements dans l'économie de la connaissance, la recherche de pointe, l'économie numérique et les petites entreprises dynamiques.

Confrontés à une dure réalité économique, les décideurs politiques et les chefs d'entreprises se tournent vers les innovateurs européens pour relancer une croissance dont l'Europe a tant besoin. Dans les économies avancées, l'in-

« La recherche, l'innovation et l'enseignement sont absolument essentiels à la création d'une économie moderne ; il s'agit d'éléments cruciaux de toute stratégie de croissance. »
Werner Hoyer, président de la BEI

Des investissements ciblés à forte valeur ajoutée

La BEI concentre ses financements sur des projets technologiques prioritaires à forte valeur ajoutée, dont le soutien se justifie à l'échelle européenne. Le Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) est une initiative emblématique dans ce domaine. Cet instrument conjoint de la BEI et de la Commission européenne contribue à financer des projets de RDI que leur profil de risque autorise difficilement à obtenir des ressources financières à des conditions acceptables.

Depuis sa création en 2007, le MFPR a permis de prêter plus de 7 milliards d'EUR à quelque 75 entreprises pour concrétiser et exploiter leurs bonnes idées. Dans le cadre d'un nouvel engagement, le MFPR s'attache à fournir des ressources financières pour des infrastructures de recherche et des centres de RDI d'entreprises de plus petite dimension – des projets pour lesquels le FEI accorde des prêts et des crédits-bails à des PME et des ETI par le biais d'intermédiaires financiers sélectionnés.

La multiplication de telles initiatives conjointes contribue à restaurer les liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. L'accès aux ressources financières posant souvent problème, l'UE doit s'efforcer de mobiliser les fonds existants et d'exercer un effet de catalyseur sur les investissements privés. Le projet de Gedeon Richter (Hongrie) lié à la recherche pharmaceutique témoigne de l'appui que la BEI apporte à la recherche pour accélérer le rythme des investissements.

Le rôle de la BEI consiste également à attirer des investissements privés en faveur de projets à valeur ajoutée, en appuyant des investissements de référence, en soutenant des partenariats public-privé ou encore en utilisant ses compétences techniques et financières pour stimuler le financement privé de projets d'infrastructures importants. La proposition de lancer des « obligations de projet » (lire l'article suivant), correspond à cette volonté d'attirer des ressources supplémentaires pour financer des projets d'infrastructure dans les TIC et le haut débit, les transports et l'énergie.

novation est l'un des principaux moteurs de la productivité, de la compétitivité, de la croissance économique à long terme et de l'emploi. Et les investissements et les politiques axés sur la recherche et l'enseignement prennent chaque jour plus d'importance dans un environnement international toujours plus concurrentiel. La croissance économique et les innovations d'avant-garde requièrent des financements appropriés à un coût raisonnable. Rien qu'en 2011, la BEI a prêté plus de 10 milliards d'EUR pour des investissements dans l'innovation, les nouvelles technologies et l'enseignement dans l'UE.

Comment dynamiser la croissance intelligente

Si la recherche dans les technologies de pointe est importante, l'Europe a également besoin de davantage de recherche appliquée et de retombées positives sur l'industrie et le secteur manufacturier. Les bonnes idées européennes ont trop souvent été développées et exploitées dans d'autres régions du monde.

Les avancées technologiques dans des domaines allant des sciences de la vie à l'amélioration de l'environnement confortent le rôle de leader de la recherche-développement européenne et permettent d'améliorer les conditions de vie. La BEI contribue à financer la recherche-développement et l'innovation (RDI) des universités dans le cadre de programmes de recherche, mais elle met aussi l'accent sur l'innovation dans le secteur privé et sur le transfert de connaissances entre différents secteurs.

Les technologies propres, qui vont des moteurs économiques en carburant aux technologies innovantes liées aux énergies renouvelables (comme l'hydrogène, le solaire et l'éolien), sont un domaine où l'Europe est en pointe. Alors que de nombreux industriels des énergies renouvelables font face à une nette diminution des aides publiques en raison des mesures d'austérité, certains fabricants novateurs, comme l'espagnol Ingeteam, déploient de grands efforts pour répondre à la demande de composants hautement spécialisés destinés à l'exploitation de ce type d'énergies. Le financement de projets de RDI dans ce secteur va de pair avec le soutien de la Banque à des projets d'énergies renouvelables et contribue à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de décarbonisation et au maintien du rôle prépondérant de l'Europe dans ce secteur.

Les investissements dans l'élaboration de prototypes et d'installations de démonstration jusqu'à la première commercialisation, et les investissements dans l'éducation et les technologies de l'information et de la communication sont des vecteurs essentiels d'une croissance intelligente. C'est surtout en améliorant la productivité que l'innovation influence la croissance économique. Pour les pays avancés, évoluer au même rythme que les chefs de file technologiques constitue la meilleure manière de maintenir leur taux de pénétration sur les marchés mondiaux et d'améliorer l'emploi.

Améliorer la qualité de l'enseignement

Toute innovation nécessite des compétences et donc un enseignement de haute qualité. Il est nécessaire d'investir dans les ressources humaines, dans la connaissance et dans les actifs matériels.

Pour répondre au chômage structurel, il est important de développer l'offre de compétences. La probabilité de devoir changer de secteur au cours de leur carrière professionnelle est aujourd'hui plus grande pour les travailleurs que par le passé. Le développement des capacités d'adaptation grâce aux compétences générales inculquées, dans un premier temps, par le système éducatif, ainsi que la capacité à apprendre tout au long de la vie prennent progressivement le pas sur les compétences professionnelles spécialisées. Ces 10 à 20 dernières années, la tendance au retour à l'enseignement supérieur s'est accentuée, en réponse à l'augmentation de la demande de travailleurs qualifiés. Pour la BEI, cela signifie que pour atteindre les objectifs de l'UE en matière d'innovation, il convient, dans un premier temps, de soutenir les investissements dans le capital humain.

La BEI appuie les investissements qui améliorent la qualité de l'enseignement proposé, pour l'essentiel par la modernisation des infrastructures d'enseignement et de recherche. Elle soutient également l'Espace européen de l'enseignement supérieur et l'Espace européen de la recherche qui contribuent à l'intégration des ressources scientifiques. Cela suppose de soutenir les investissements dans les établissements scolaires et universitaires et dans des réformes qui ciblent la qualité et la compétitivité de l'enseignement supérieur. La Banque encourage en outre la mobilité des étudiants, des chercheurs et du personnel universitaire en appuyant des programmes nationaux à cet effet et des mesures axées sur la demande en finançant des programmes de prêts aux étudiants.

L'investissement est également nécessaire pour favoriser l'innovation par des transferts de technologies entre universités et entreprises. La plate-forme de transfert technologique de l'Université catholique de Louvain, qui a bénéficié d'un soutien financier du Fonds européen d'investissement, est un exemple de cette politique. Ion Beam Applications, une jeune société de recherche dans le domaine du cancer qui a bénéficié d'un prêt de la BEI, en est un autre.

L'économie numérique : l'une des clés de la croissance à long terme

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) basées sur l'internet sont des moteurs de l'amélioration de la productivité dans l'UE. Les réseaux à large bande, qui permettent un accès à l'internet haut débit, ont des effets très positifs sur la croissance à long terme du PIB. Selon les estimations, ils contribueront, entre 2006 et 2015, à la création de 2,1 millions d'emplois supplémentaires au sein de l'Union européenne. Cette tendance devrait s'accélérer car la grande disponibilité du haut débit est considérée comme une condition préalable pour tirer parti de tous les avantages de l'économie de la connaissance. Fournir un accès à l'internet ultra-rapide est donc nécessaire pour adapter l'Union à une croissance bâtie sur l'innovation numérique. Par conséquent, la mise en place d'infrastructures de TIC, telles que l'internet à haut débit, et le financement de projets favorisant l'innovation dans la production basée sur les TIC constituent des objectifs importants pour la Banque.■

Le FEI soutient des PME innovantes

Les grands groupes industriels sont en mesure de susciter des changements technologiques radicaux qui auront des effets importants sur le secteur européen de l'innovation. Il est dans l'intérêt de l'ensemble de l'Europe de soutenir de tels projets et d'accélérer la mise en œuvre technologique et la commercialisation de nouvelles innovations décisives. Mais il est tout aussi important de contribuer au financement d'entreprises innovantes de plus petite dimension.

Bon nombre d'acteurs de premier plan de l'économie internet étaient encore récemment des jeunes pousses qui ont connu une croissance très rapide. L'Europe possède un important potentiel de croissance et de création d'emplois inexploité parce qu'elle ne consacre pas suffisamment de moyens au développement des jeunes pousses. Le Fonds européen d'investissement, bras financier du Groupe BEI spécialisé dans le soutien aux PME innovantes, joue un rôle important pour encourager l'apport de fonds par le biais d'opérations de capital-risque. Cela s'avère d'autant plus essentiel que la crise a eu pour effet de réduire la volonté des fonds de capital-risque privés de prendre des risques sur des jeunes entreprises innovantes. Le FEI s'attache à soutenir les jeunes entreprises innovantes qui favorisent la productivité et l'emploi au sein de l'UE, à appuyer des projets de R-D de pointe et à concevoir des instruments financiers destinés à des entreprises à forte intensité de connaissances. Spotify, le site de streaming musical, est un bel exemple de jeune pousse internet qui a bénéficié du soutien d'un fonds de capital-risque établi en partenariat avec le FEI. Il s'agit là de l'exemple type de projet de haute technologie avant-gardiste que le FEI cherche à soutenir pour qu'il donne naissance à de grandes entreprises internationales à même d'améliorer la compétitivité de l'Europe.

Dernière ligne droite

pour les obligations de projet

Cette initiative pilote, qui servira à financer des projets d'infrastructures européens de grande envergure dans les secteurs des transports, de l'énergie et des technologies de l'information va être lancée en juillet. L'accord politique des décideurs de l'UE est intervenu en mai dernier.

4,6 milliards d'EUR

Le coefficient de multiplication attendu étant compris entre 15 et 20, ces 200 millions d'EUR de garanties pourraient permettre de mobiliser jusqu'à 4,6 milliards d'EUR d'investissement au total.

La réalisation d'investissements stratégiques dans les infrastructures (transports, énergie et haut débit) figure en bonne place dans les programmes européens de relance de la croissance dans l'Union. Or les besoins sont immenses et les deniers publics plutôt rares. L'initiative « obligations de projet » a pour vocation d'inciter les investisseurs institutionnels (fonds de pension ou compagnies d'assurance, par exemple) – qui n'investissent généralement que dans des instruments de dette très bien notés – à se tourner vers le financement de projets d'infrastructures à long terme via les marchés des capitaux.

Mobiliser l'investissement privé

Les obligations de projet doivent permettre à des sociétés de projet d'émettre elles-mêmes de la dette acceptable pour les investisseurs institutionnels. Un mécanisme de partage des risques entre l'UE et la BEI permettrait de rehausser la qualité de crédit d'obligations de premier rang à un niveau suffisamment élevé pour attirer ce type d'investisseurs. Pour ce faire, la dette de la société de projet concernée serait scindée en deux : une tranche de premier rang et une tranche subordonnée. L'apport de la tranche subordonnée augmente la qualité de crédit de la tranche de premier rang, qui atteint alors un niveau auquel la plupart des investisseurs institutionnels seraient prêts à conserver l'obligation pendant une longue période. La tranche subordonnée peut prendre la forme d'un prêt, accordé dès le départ à la société de projet, ou d'une ligne de crédit conditionnelle qui peut être utilisée si les recettes du projet sont insuffisantes pour assurer le service de la dette de premier rang.

L'objectif est de faciliter le financement de projets via les marchés des capitaux, ces ressources étant destinées à compléter les prêts et non à remplacer d'autres sources de financement. Ainsi, les ressources budgétaires de l'UE seraient utilisées plus efficacement et la mise en œuvre de projets de qualité serait plus rapide.

L'initiative pilote en question prévoit que le budget de l'UE fournira 200 millions d'EUR sous forme de garanties pour les infrastructures de transport, 20 millions d'EUR pour les réseaux de technologies de l'information et de la communication et 10 millions d'EUR pour les connexions énergétiques. Le coefficient de multiplication attendu étant compris entre 15 et 20, ces garanties pourraient permettre de mobiliser jusqu'à 4,6 milliards d'EUR d'investissement au total. C'est la BEI qui gérera la phase pilote sur la période 2012-2013, avant un éventuel déploiement complet de l'instrument à partir de 2014. On estime qu'en Europe les besoins d'investissement en faveur de projets d'infrastructures (transports, énergie et TIC) atteindront 1 500 milliards d'EUR entre 2010 et 2020.

Des infrastructures modernes et efficaces – la condition sine qua non de la croissance

Le Conseil européen a salué la conclusion de l'accord politique et souligné le rôle important de l'initiative à une époque où il faut « redoubler d'efforts pour financer l'économie grâce aux investissements ». Les députés européens ont mis l'accent sur le fait qu'il est indispensable de disposer d'infrastructures modernes et efficaces pour réaliser les objectifs de croissance fixés pour l'horizon 2020. « Grâce aux obligations de projet, investir dans des projets d'infrastructures de grande envergure sera plus intéressant pour les investisseurs de marchés des capitaux, et évitera un risque excessif pour le contribuable a ainsi déclaré Göran Färm, député européen et rapporteur de la proposition, chargé de son approbation par le Parlement européen. Ce nouvel instrument pourrait jouer un rôle clé dans la stratégie de croissance à laquelle appellent désormais de nombreux États membres de l'UE ».

L'autorisation officielle sera donnée à l'occasion du vote prévu à la session plénière du Parlement européen en juillet. La Banque pourra alors commencer ce type d'opérations dès l'été. Il sera possible, lors de la phase pilote, de tester l'instrument sur les marchés financiers et de se servir de l'expérience pratique acquise au cours des 18 prochains mois pour affiner les dispositions de l'initiative en vue d'un éventuel déploiement à plus grande échelle. ■

En bref

Une énergie durable pour tous

Cette nouvelle initiative des Nations Unies a réuni Ban Ki Moon, José Manuel Barroso et Werner Hoyer à Bruxelles en avril. La BEI soutient cette nouvelle action qui vise à permettre à 500 millions de personnes supplémentaires dans les pays en développement d'accéder à une énergie durable à l'horizon 2030, au moyen d'instruments techniques et financiers. « Un approvisionnement énergétique fiable et d'un coût abordable est une condition préalable essentielle pour le bien-être des populations. Aidons ensemble les pays en développement à exploiter les énergies renouvelables, à adopter des technologies plus propres et à améliorer l'accès à une énergie moderne et abordable pour tous, » a déclaré Werner Hoyer.

Accord-cadre entre **la BEI et les autorités népalaises**

La BEI vient de signer un accord-cadre avec le Népal, qui lui permettra de financer des investissements dans ce pays, l'un des plus pauvres du monde. La Banque finance des projets dans des pays qui ont conclu des accords de coopération avec l'Union européenne. En Asie, elle a, à ce jour et outre le Népal, conclu des accords-cadres avec le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Laos, les Maldives, la Mongolie, le Pakistan, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Viêt Nam et le Yémen.

Le Conseil des gouverneurs de la BEI confirme son action en faveur de la croissance et de l'innovation en Europe

À l'assemblée annuelle des actionnaires de la BEI (les 27 États membres de l'UE) en mai dernier, le président Werner Hoyer a mis en avant le rôle important joué par la Banque dans la promotion de la croissance durable, de l'innovation et de l'emploi en Europe et dans le reste du monde. En 2011, la contribution de la BEI à l'économie réelle a atteint un niveau record, avec 60 milliards d'EUR décaissés pour plus de 400 projets. À la fin de l'année dernière, l'encours des prêts de la Banque s'élevait à près de 395 milliards d'EUR, soit un montant supérieur à l'encours cumulé des prêts de l'ensemble des autres institutions de financement multilatérales.

La BEI a prêté environ 10 milliards d'EUR à l'appui du « triangle de la connaissance » formé par la recherche, l'innovation et l'éducation. « Ces domaines sont absolument essentiels pour l'instauration d'une économie moderne et constituent des éléments clés de toute stratégie de croissance », a rappelé Werner Hoyer. Les PME ont reçu près de 13 milliards d'EUR et quelque 18 milliards d'EUR sont allés à des projets visant à appuyer le rôle joué sur le plan mondial par l'UE dans la lutte contre les changements climatiques. L'action de la Banque reste centrée sur les projets et les secteurs qui apportent une contribution notable à la compétitivité de l'Europe.

Des investisseurs internationaux de premier plan s'engagent pour **une économie plus verte**

À la veille du sommet « Rio + 20 », des institutions financières de premier plan, réunies au sein du Club des investisseurs de long terme, ont confirmé leur volonté commune de contribuer au financement de la transition vers une économie verte. Ces 14 institutions financières internationales et investisseurs institutionnels de renom, qui représentent un total de bilan de 3 200 milliards d'USD, sont conscients du défi à relever et de l'ampleur des investissements nécessaires pour la mise en place d'une économie verte. Plus d'informations sur www.ltic.org.

Le soutien de la BEI

à l'économie de la connaissance en chiffres

Ces cinq dernières années, la BEI a accordé quelque **68 milliards d'EUR** de prêts à l'appui de **400 projets** dans le domaine de **l'économie de la connaissance :**

- plus de **35 milliards d'EUR** pour la recherche-développement
- **10 milliards d'EUR** en faveur de l'innovation
- plus de **12 milliards d'EUR** destinés à l'éducation et à la formation pour financer plus de 120 projets dans des universités et des écoles

Plus de 8 milliards d'EUR alloués à plus de 30 projets de développement de technologies propres

Dans le cadre du mécanisme de financement avec partage des risques, 75 entreprises ont reçu des prêts pour plus de 7 milliards d'EUR afin de concrétiser et d'exploiter leurs bonnes idées.

10 milliards d'EUR pour le déploiement de réseaux de télécommunications et d'information à large bande

« Le climat actuel est propice à la croissance des jeunes entreprises innovantes »

Le professeur Marco Da Rin enseigne la finance à l'université de Tilburg (Pays-Bas). Ses recherches portent sur la finance d'entreprise, le capital-risque et le capital-investissement ainsi que les politiques publiques relatives à l'entrepreneuriat. Dans le cadre du programme de parrainage de la BEI en faveur de la recherche universitaire, il a rassemblé et analysé des preuves systématiques de l'influence de la finance sur la transformation de jeunes sociétés innovantes et dynamiques en grandes entreprises.

Pourquoi les jeunes entreprises innovantes sont-elles importantes pour la croissance en Europe ?

Ces sociétés sont en mesure de créer de nombreux emplois et de la richesse pour leurs fondateurs et leurs investisseurs, tels que les fonds de pension européens. Ces investissements sont donc profitables pour l'emploi, l'entreprise elle-même et les investisseurs, notamment les retraités.

Quels sont les principaux facteurs qui peuvent leur permettre de devenir de grandes entreprises ?

En réalité, le climat actuel n'est pas aussi défavorable qu'il y paraît. Nombre d'entreprises florissantes ont été créées pendant une récession économique, en partie parce que les investisseurs trouvent plus facilement de bonnes affaires et qu'il leur semble dès lors plus simple d'investir dans des sociétés. Les bonnes idées ne se planifient pas, mais si elles surgissent au sommet d'un cycle économique, les entreprises en question deviennent plus onéreuses pour les investisseurs qui sont par ailleurs débordés face au trop grand nombre de sociétés en quête de financements. En ce sens, une récession n'est pas un mauvais moment, mais plutôt une occasion à saisir pour les jeunes entreprises innovantes.

Quelle est l'importance du rôle de la finance ?

Je dirais que la finance n'est pas le problème principal, surtout en Europe, car beaucoup d'argent est disponible à des fins d'investissement, sous la forme de prêts, mais aussi auprès de « business angels ». Toutefois, ce qui fait clairement défaut, c'est une profusion de bonnes idées. Ainsi, l'Europe sous-investit dans les sciences et nombre d'investissements sont réalisés en essayant de créer de grands réseaux universitaires au lieu de simplement donner de l'argent à des scientifiques de premier rang pour permettre la mise au point d'innovations d'avant-garde.

Maintes recherches laissent entendre que l'Europe accuse un retard non seulement sur le plan de la commercialisation, mais également dans le domaine des sciences fondamentales. Comparée aux États-Unis d'Amérique et à l'Asie, l'Europe n'affiche pas la même confiance en elle ni l'audace nécessaires pour aller franchement de l'avant. Cela s'explique souvent par l'existence d'obstacles bureaucratiques, administratifs et juridiques, mais résulte également, au niveau culturel, d'un manque de soutien à l'esprit d'entreprise et de l'absence de modèles à suivre. De nos jours, un jeune pense à devenir banquier d'affaires ou bureaucrate plutôt qu'un chef d'entreprise brillant.

La finance est donc importante, tout comme le rôle de la Banque ou du Fonds européen d'investissement (FEI) qui fait partie du groupe BEI, mais ce n'est qu'un élément. En fournissant davantage de fonds publics, nous n'obtiendrons pas automatiquement plus d'innovation. De fait, j'ai mené des recherches pour démontrer que davantage d'argent ne suffit pas pour engendrer plus d'innovation dans les entreprises en phase de démarrage. C'est certes important, mais il vous faut, parallèlement, créer l'environnement adéquat. Vous avez par conséquent besoin de toute une série d'éléments cohérents et logiques pour soutenir l'innovation.

Quel rôle la BEI et le FEI peuvent-ils jouer ?

La BEI accorde de nombreux financements à de jeunes entreprises innovantes et procède à ces affectations avec beaucoup d'intelligence puisque ses équipes connaissent le

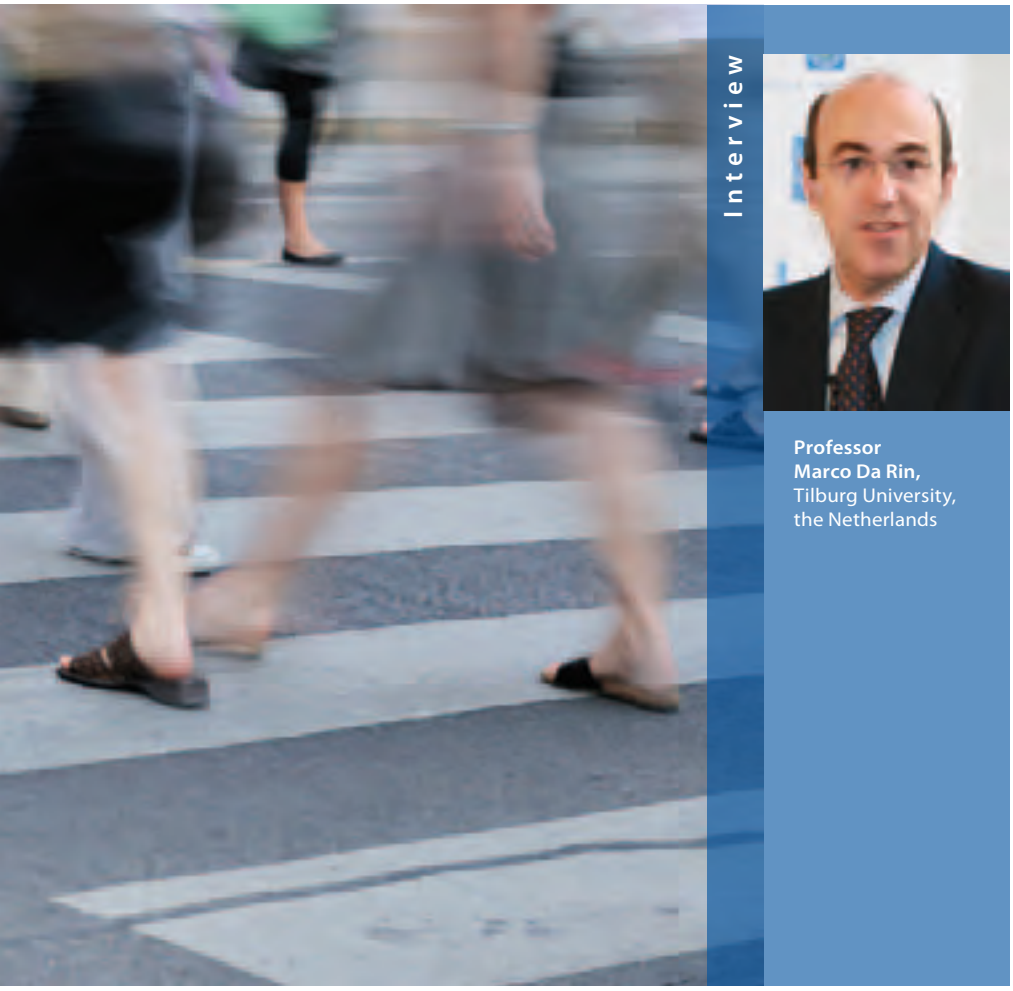

Professor Marco Da Rin,
Tilburg University, the Netherlands

Le nouvel Institut BEI en action

Le programme de parrainage de la BEI en faveur de la recherche universitaire s'inscrit dans le cadre du programme de la connaissance du nouvel Institut BEI. Inauguré officiellement en juin, l'Institut BEI fédère les activités sociales, philanthropiques, culturelles, éducatives, ainsi que celles relevant de la recherche, du groupe BEI. Le programme de parrainage de la recherche soutient les centres de recherche universitaires de l'UE qui travaillent sur des thèmes et des sujets présentant un intérêt majeur pour la BEI. La bourse consacrée au thème du «Financement des jeunes sociétés innovantes en Europe » vise à rassembler et à analyser des preuves systématiques de l'influence de la finance sur la transformation de jeunes sociétés innovantes et dynamiques en grandes entreprises. Pour de plus amples informations : http://institute.eib.org/.

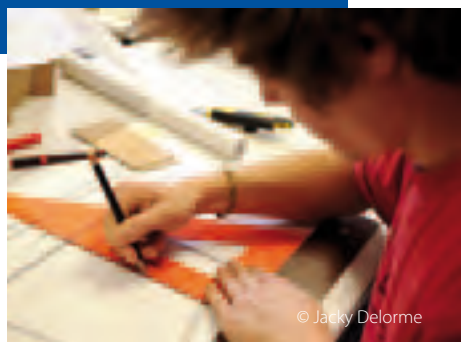
© Jacky Delorme

marché, les incitations et les ingrédients nécessaires pour que le tout fonctionne. À terme, j'espère qu'il y aura une démarche politique visant à donner un élan au financement des jeunes entrepreneurs inventifs.

Dans le secteur du capital-risque, par exemple, la génération de banquiers d'affaires qui a aidé à financer la « bulle internet » est en train de passer la main et d'être remplacée en grande partie par des chefs d'entreprise performants qui créent leurs propres fonds. C'est là un changement générationnel important car il modifiera radicalement la conduite des affaires – ce qui est une chose difficile à planifier d'un point de vue politique –, mais il faut créer les conditions qui incitent cette nouvelle génération à investir.

Quel est le rôle du capital-investissement pour les petites entreprises innovantes ?

L'un des problèmes concerne les rachats sur le marché d'entreprises de taille intermédiaire qui ont besoin de moyens financiers pour croître. On parle beaucoup des PME, mais sur les marchés arrivés à maturité, comme aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne, on s'aperçoit que le pourcentage de PME par rapport aux entreprises en général est plus faible que la moyenne de l'UE. Ce constat nous amène à penser qu'il faut permettre aux PME soit de disparaître soit de s'agrandir. Pour ce faire, vous devez également disposer d'un excellent marché du capital-investissement parce que celui-ci favorise cette agrégation et fournit aux sociétés la force de frappe financière requise pour réaliser de gros investissements ou de grandes acquisitions.

Diriez-vous que les PME à forte croissance sont plus innovantes ?

« Innovantes » au sens large. Amazon, par exemple, est une entreprise très innovante alors qu'elle n'est pas spécialisée dans les hautes technologies ; son caractère innovant réside plutôt dans son modèle économique qui a révolutionné le secteur de la distribution en général. Elle utilise les technologies, mais elle n'est pas en soi une société high-tech. On peut donc avoir une innovation qui ne repose pas elle-même sur l'innovation technologique. À l'heure actuelle, notre économie dépend de plus en plus des services qui deviennent le plus grand secteur de tous. Il arrive souvent, en l'occurrence, que l'innovation provienne non pas de la découverte d'une nouvelle technologie, mais plutôt de l'application d'une technologie spécifique. C'est la raison pour laquelle il faut envisager l'innovation au sens large.

Que pourrait-on améliorer pour permettre un meilleur essor des petites entreprises innovantes ?

Certains problèmes européens de taille trouvent leur origine dans la fragmentation relative du marché intérieur en raison des réglementations divergentes d'un pays à l'autre et des marchés nationaux surprotégés. Si on résout cette difficulté, cela débouchera sur davantage d'innovation. Il faut créer un climat propice à la mise en œuvre des bonnes idées entrepreneuriales en Europe : des marchés concurrentiels, une législation simple, une circulation facilitée entre les marchés ainsi que de solides cadres juridiques et coercitifs. C'est précisément à cet égard que l'Europe a encore beaucoup à faire. ■

Appuyer la prochaine génération

de jeunes entreprises

Depuis sa création il y a quelques années à peine, Spotify a attiré plus de 20 millions d'utilisateurs en ligne et ne cesse de croître. En offrant des services d'écoute de musique en ligne, l'ancienne jeune pousse a révolutionné la dynamique de l'industrie musicale. Un petit fonds de capital-risque, appuyé par le Fonds européen d'investissement, a été l'un des premiers investisseurs à reconnaître le potentiel de cette entreprise.

Écouter ses chansons préférées n'importe quand, n'importe où, en un instant et sans avoir à télécharger les pistes, voilà ce que propose Spotify. Le service suédois d'écoute de musique en ligne est disponible à toute personne détenant un téléphone intelligent ou une tablette et un compte Facebook. Son nouveau modèle commercial a transformé cette jeune pousse suédoise de petite taille en une entreprise globale qui compte plus de 20 millions d'utilisateurs.

« Comparé à aujourd'hui, Spotify n'était qu'une toute petite entreprise lorsque nous avons investi pour la première fois », se rappelle Fredrik Cassel, associé commandité de Creandum. « Nous investissons dans des entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre zéro et 10 millions d'EUR. Nous sommes souvent le premier investisseur institutionnel et nous aidons les entreprises à développer leur activité ».

En accéléré vers une croissance forte

Creandum, une entreprise de capital-risque qui investit dans des entreprises technologiques de premier plan à la fois innovantes et à forte croissance situées dans les pays nordiques, a été le premier investisseur institutionnel à financer la jeune pousse suédoise. Sa petite équipe d'experts soutient des entreprises dynamiques de petite taille qui démarrent leur activité. Elle a créé quelque 15 entreprises en tant qu'entrepreneur, investi dans près de 50 entreprises technologiques en tant qu'investisseur et investisseur providentiel et a acquis une expérience opérationnelle en détenant des participations de premier plan dans tous les domaines d'activité d'une entreprise technologique internationale en pleine croissance. Le Fonds européen d'investissement s'est associé pour la première fois avec Creandum en 2007.

« Le FEI a joué un rôle essentiel dans notre capacité à lever des fonds et s'est avéré, par son engagement, être un partenaire particulièrement précieux pour nous. Les points forts du FEI qui nous ont marqués sont sa grande transparence et sa prévisibilité, qui nous ont aidés à amorcer le processus par lequel nous attirons également d'autres investisseurs », ajoute Fredrik Cassel.

Le soutien du FEI à Creandum relève du Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité qui a notamment pour objectifs de stimuler la productivité, la capacité d'innovation et la croissance durable en Europe. Outre l'apport de fonds, le FEI aide à façonner la stratégie de Creandum qui consiste principalement à soutenir les industries créatives nouvelles.

« Nous nous concentrons sur le secteur technologique, et en particulier sur les technologies de la communication par internet. Ce sont des industries que nous connaissons, dans lesquelles nous avons travaillé et dont nous connaissons les règles commerciales », explique M. Cassel. « Mais aujourd'hui, nombreuses sont les entreprises qui s'appuient sur les technologies et c'est pourquoi ce secteur emploie à la fois des entreprises de matériel informatique qui produisent des puces électroniques nécessaires aux réseaux d'opérateurs et des entreprises de services en ligne aux consommateurs comme Spotify. »

« C'est précisément le genre de jeunes pousses que le FEI s'attache à soutenir. En collaboration avec nos partenaires, nous cherchons à transformer davantage d'innovations technologiques en activités commerciales de premier plan à l'échelle mondiale afin d'améliorer la compétitivité de l'Europe », estime Matthias Ummenhofer, responsable du capital-risque au FEI.

La musique sociale à la portée de tous

« L'expérience de l'utilisateur, – une préoccupation aujourd'hui omniprésente dans tous les types d'entreprises – est un domaine dans lequel ils sont passés maîtres. Pour chaque lancement d'un nouveau produit qu'ils ont réalisé sur chaque nouvelle plate-forme, du PC au Mac, à l'Androïd, à l'iPhone, au Blackberry ou à l'iPad, ils ont offert une expérience super attirante pour les utilisateurs », souligne M. Cassel.

Spotify est une nouvelle façon d'écouter de la musique. En un clic de souris, il permet aux utilisateurs d'accéder à une bibliothèque constituée de millions de chansons transférées sous forme de flux continu vers leur ordinateur et leurs téléphones intelligents. En outre, la plate-forme musicale permet de créer et de partager sans difficulté des listes de lecture par le biais de réseaux sociaux.

« Nous avons essayé de les aider à choisir un bon chemin d'accès vers les différents marchés et à recruter, car l'entreprise grandissait rapidement, en particulier au cours des premières années », explique M. Cassel. « Nous nous sommes également activement impliqués dans les processus de financement qui ont suivi et avons réussi à attirer des investisseurs importants ».

« Les éléments les plus importants pour la réussite d'une jeune pousse sont l'équipe et la culture d'entreprise. »

Un découvreur de nouveaux talents parmi les jeunes pousses innovantes

Spotify est un exemple parmi d'autres d'entreprises qui sont passées du statut de jeune pousse à celui de star de l'internet. Fredrik Cassel est très optimiste quant aux possibilités de croissance qui s'offrent actuellement aux entreprises du secteur des technologies de l'internet.

« C'est parce que l'écosystème ne cesse de s'améliorer. Voilà 10 ans, les investisseurs providentiels étaient principalement des industriels classiques très prospères qui accomplissaient de grandes choses en bâtissant des entreprises traditionnelles. Ce n'est qu'au cours des dernières années qu'est apparue la génération des entrepreneurs d'internet, qui ont bouclé leurs premiers tours de table et deviennent à leur tour des investisseurs providentiels à nos côtés ou, dans d'autres cas, démarrent une nouvelle affaire. Nous avons là une vague d'entrepreneurs qui ont à peu près le même parcours, qui veulent innover dans le domaine de l'internet, et qui investissent à nos côtés », explique-t-il.

Bien évidemment, il n'existe pas de formule magique pour la réussite d'une jeune pousse innovante, mais certains ingrédients semblent influencer le cours des choses.

« Les éléments les plus importants sont l'équipe et la culture d'entreprise. En fin de compte, tout dépend de la capacité de l'équipe à construire une culture saine, travailleuse et rentable au sein de l'entreprise », conclut-il. ■

S'associer en faveur de la compétitivité et de l'innovation

Le Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité est une initiative clé de l'UE à l'appui des PME. Il est géré par le FEI au nom de la Commission européenne et a déjà soutenu plus de 170 000 petites entreprises depuis 2007. En travaillant en partenariat avec des intermédiaires financiers tels que des banques commerciales et des fonds, il parvient à mobiliser plusieurs fois ses dotations budgétaires pour venir en aide à des PME dans un total de 35 pays. Cela permet alors aux PME d'avoir accès à des prêts et à du capital-investissement à des conditions plus favorables, ce qui les aide à démarrer, développer et étendre leurs activités.

Les infrastructures de l'Université catholique de Louvain font peau neuve

Construites il y a 40 ans, les infrastructures d'enseignement et de recherche ainsi que les logements pour étudiants de l'Université catholique de Louvain (UCL), l'une des plus prestigieuses de Belgique, sont en cours de modernisation à l'aide d'un prêt de la BEI.

« C'est très bien d'enseigner, mais comment mener cette mission à bien si l'on ne dispose pas de l'infrastructure adéquate ? L'UCL compte aujourd'hui près de 30 000 étudiants. Les besoins en rénovation deviennent très importants, mais nous avons également de nouveaux besoins, » explique Dominique Opfergelt, administrateur général de l'UCL.

Construites il y a 40 ans, certaines infrastructures de l'université doivent faire peau neuve. Le manque de logements à Louvain-la-Neuve pousse également l'université à construire de nouveaux kots, comme on appelle ici les logements pour étudiants. 600 logements supplémentaires sont prévus au total à l'horizon 2014 dont plus de cent ont déjà été construits.

« Nos étudiants sont nos premiers clients », ajoute Dominique Opfergelt. Une offre en propre nous permet de maintenir des prix abordables pour leur portefeuille. Les loyers s'élèvent, bon an mal an, entre 280 et 300 euros par mois charges comprises, ce qui est au moins 10 à 20 % moins cher que dans le privé », indique-t-il.

Investir dans l'innovation, l'enseignement et la recherche

Les autorités de l'UCL ont identifié, au total, une vingtaine de projets immobiliers prioritaires. Le plan prévoit la rénovation d'une série de bâtiments pour les cours et travaux pratiques à destination des étudiants architectes à Bruxelles et à Tournai, comme celle des serres agronomiques, de la bibliothèque des sciences et technologies, les laboratoires de chimie Lavoisier, la Place des sciences, la construction de logements étudiants, d'un auditoire pour les étudiants en médecine et d'une nouvelle tour consacrée aux sciences de la santé à Woluwé. Coût total estimé de cet ambitieux programme d'investissements : 170 millions d'EUR.

« Et puis, il faut le faire dans un contexte de responsabilité de l'institution par rapport à son environnement au sens large », reprend l'administrateur général. Concrètement, l'université s'engage à réduire ses émissions de CO_2. En outre, une nouvelle centrale de cogénération ainsi que l'isolation de cer-

Technologies de pointe pour le traitement du cancer

Exemple d'entreprise dérivée à avoir connu un grand succès : la société IBA (Ion Beam Applications), elle-même cliente de la BEI en 2009 dont elle a obtenu un prêt de 50 millions d'EUR pour financer ses projets de recherche-développement dans les domaines du diagnostic et du traitement du cancer. Ion Beam Applications met au point et commercialise des technologies de pointe ainsi que des solutions pharmaceutiques et sur mesure dans le domaine de l'oncologie. Aujourd'hui, quelques 3 000 hôpitaux dans le monde utilisent des solutions oncologiques signées IBA.

« Nos étudiants sont nos premiers clients » .

taines toitures et façades permettront d'améliorer les performances énergétiques. « Par exemple, le bâtiment Mercator 1 (125 chambres), inauguré en octobre dernier, est presque au standard passif avec une consommation énergétique très basse », explique-t-il.

Le prêt accordé à l'UCL permet à la BEI de contribuer aux objectifs de l'Union européenne qui consistent à instaurer, en Europe, une économie de la connaissance, indispensable pour relancer la croissance. En ce sens, les constructions et rénovations programmées par l'UCL visent à améliorer, in fine, la recherche et l'enseignement. Au cours des cinq dernières années, la BEI a consacré près de 70 milliards d'EUR à l'économie de la connaissance, dont plus de 10 milliards d'EUR pour l'éducation.

« Pour nous, c'est un atout majeur de pouvoir diversifier nos sources de financement et d'avoir un partenaire comme la BEI », analyse Dominique Opfergelt. « On connaissait déjà le groupe BEI à travers le Fonds européen d'investissement (FEI) lié à l'activité d'innovation et de création d'entreprises. »

La connaissance comme moteur de croissance

Pour valoriser les résultats de la recherche et contribuer au développement économique, l'université a créé un fonds pour les transferts de technologie. « Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier de l'appui du FEI », reprend l'administrateur général, « l'important étant le financement de la recherche proprement dit jusqu'au processus final – transfert et création d'activités dérivées pour compléter la chaîne. »

Le FEI participe aux fonds Vives I et Vives II, qui sont gérés par Sopartec, la société de transfert de technologie de l'université. Ces fonds ont pour mission d'investir dans de jeunes sociétés de haute technologie, et tout particulièrement dans celles axées sur l'éco-innovation. L'UCL constitue une source de connaissance et d'innovation très importante de par le nombre de ses étudiants et des chercheurs qui y travaillent, mais aussi de par la qualité de sa recherche et l'importance des moyens qui y sont alloués.

« Notre rôle au niveau de la société, c'est aussi la création d'entreprises », conclut Dominique Opfergelt. « Notre ambition est d'exploiter les investissements de recherche consentis par les pouvoirs publics dans les universités et de mettre à profit les résultats des recherches pour le bien-être général, tant économique que social. » Depuis sa mise en place, l'activité de transfert de technologie de l'Université a créé plusieurs milliers d'emplois directs et indirects par l'intermédiaire de ses entreprises dérivées. ■

Une nouvelle vie pour les déchets électroniques

Les appareils électriques et électroniques font de plus en plus partie de notre vie quotidienne. En même temps, les matières premières nécessaires à leur fabrication se raréfient. Le recyclage s'impose donc tant pour des raisons environnementales qu'économiques. Le spécialiste suédois du recyclage des métaux, Boliden, va étendre ses activités grâce à un prêt de la BEI, le premier dans ce domaine.

Vous venez de vous débarrasser de votre vieil appareil et êtes maintenant l'heureux propriétaire d'un téléphone intelligent ou d'une tablette ? Alors vous avez peut-être contribué à augmenter le type de déchets qui enregistre la croissance la plus rapide au monde. Rien que dans l'Union européenne, quelque 10 millions de tonnes de déchets électroniques sont jetés chaque année. À l'heure actuelle, le volume d'appareils électroniques qu'achète en moyenne chaque citoyen européen génère 24 kg de déchets électroniques par an. Avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation européenne, on s'attend à ce que la collecte et le recyclage des déchets électroniques s'amplifient partout en Europe.

« Une part croissante des métaux produits proviendra du recyclage », déclare Roger Sundqvist, directeur général du centre de recyclage de déchets de Rönnskär (nord de la Suède). La demande et l'utilisation d'appareils contenant des composants électroniques - ordinateurs, télévisions, équipements audio et vidéo et téléphones mobiles -, ne cesse de croître, alors que leur durée de vie raccourcit. C'est pourquoi, selon nous, nous avons tout à gagner, tant du point de vue économique qu'écologique, à recycler davantage », ajoute t-il.

Un leader mondial du recyclage des déchets électroniques

Le prêt de 85 millions d'EUR de la BEI aidera Boliden, l'une des plus grandes entreprises européennes du secteur des métaux, à agrandir le centre de recyclage de déchets électroniques de sa fonderie de Rönnskär qui emploie quelque 800 personnes. Ce prêt vient compléter un financement de 60 millions d'EUR accordé par la Nordic Investment Bank pour ce projet.

« Cet investissement nous permettra de traiter trois fois plus de déchets électroniques, ce qui portera notre capacité annuelle totale à 120 000 tonnes. Nous pourrons ainsi produire quelque 2 tonnes d'or, 30 tonnes d'argent et 15 000 tonnes de cuivre supplémentaires, ainsi que d'autres métaux », explique Roger Sundqvist.

Presque tous les métaux précieux présents dans les composants électroniques peuvent être récupérés et réutilisés, et Boliden a mis au point une technique particulière à cet effet. L'extraction des métaux qui se trouvent dans les déchets ne consomme que 10 à 15 % de l'énergie nécessaire pour produire ces mêmes métaux à partir de minerai. Même les déchets qui subsistent une fois que les métaux ont été extraits sont réutilisés. Au fil du temps, Boliden a mis au point des procédés de plus en plus sophistiqués.

Les volumes de déchets électroniques augmentent à l'échelle mondiale, mais seules quelques fonderies sont en mesure de les traiter. La technologie utilisée sur le site de Rönnskär, est à la pointe du progrès et l'entreprise est actuellement le premier acteur mondial de ce secteur. Grâce à l'extension des capacités de traitement des déchets électroniques, le volume de matières premières disponibles s'accroît et, parallèlement, un cycle écologique durable de recyclages répétés d'une quantité maximale de métal se met en place.

« Les métaux peuvent être recyclés à l'infini sans que leur qualité diminue, souligne Roger Sundqvist. Les métaux que nous recyclons servent à fabriquer de nouveaux produits comme des câbles en cuivre pour les appareils électroniques. » Et de conclure : « Notre projet d'extension de la capacité de recyclage offre à la fois d'excellentes performances environnementales et de bons rendements commerciaux. » ■

Financer l'efficacité énergétique à domicile

L'efficacité énergétique est le moyen le plus simple de réduire la consommation d'énergie, les émissions de CO_2 et les factures énergétiques. Et les lave-linge, les sèche-linge et les réfrigérateurs constituent un important gisement d'économies. En Allemagne, la BEI soutient la recherche-développement industrielle de pointe de Bosch und Siemens Hausgeräte GmbH (BSH).

« Pour Kurt-Ludwig Gutberlet, PDG de BSH : « Des appareils ménagers extrêmement performants peuvent contribuer de manière décisive à l'action en faveur du climat. L'efficacité énergétique est la voie la plus simple et la plus rapide pour y parvenir, car la meilleure électricité est celle qui n'est pas consommée. »

L'efficacité intelligente

BSH est à l'heure actuelle le principal fabricant d'appareils ménagers économes en ressources et met en œuvre un vaste projet de développement pour réduire la consommation d'eau et d'électricité des particuliers. Un prêt BEI de 300 millions d'EUR l'aidera à financer les activités qu'il mène dans cinq pôles en Allemagne pour identifier les gisements d'économies que recèlent gros et petits appareils électriques (réfrigérateurs, lave-linge et sèche-linge).

« Grâce à une gestion intelligente de l'eau, nous avons sensiblement réduit la consommation de nos appareils ces 15 dernières années, de pas moins des deux tiers dans le cas des lave-vaisselle, poursuit Kurt-Ludwig Gutberlet. Aujourd'hui, les plus efficaces ne consomment que 6,5 litres d'eau par cycle. »

Des produits innovants qui font partie de notre vie quotidienne

Et Kurt-Ludwig Gutberlet d'enfoncer le clou : « En Europe, 30 % du parc électroménager ont plus de 10 ans. Leur remplacement par des appareils très performants permettrait une économie annuelle de 44 milliards de kWh, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle du Portugal. »

La recherche-développement de BSH porte également sur des concepts révolutionnaires, comme la gestion à distance d'appareils via la télématique. Ces avancées technologiques stimulent l'innovation dans la gestion des tâches ménagères et la conception des constructions. Plus que jamais, les appareils ménagers d'aujourd'hui doivent être prêts à constituer un maillon de réseaux électriques intelligents.

La BEI et BSH ont déjà collaboré dans le cadre de deux projets en faveur de la recherche-développement et du renforcement des capacités du constructeur en ce domaine. L'intervention de la BEI a permis à BSH de conforter ses capacités d'innovation en Europe, avec à la clé le maintien d'emplois hautement qualifiés. ■

Hongrie : renforcer la recherche sur les médicaments biosimilaires

Les traitements innovants peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie. Mais de gros investissements initiaux sont nécessaires avant de pouvoir commercialiser un nouveau produit pharmaceutique. La BEI appuie les activités de recherche de la firme hongroise Richter pour la mise au point d'une nouvelle génération de traitements.

« Nous pouvons nous enorgueillir de 111 ans d'histoire, ce qui est rarissime dans cette région d'Europe en raison des bouleversements historiques que nous avons dû affronter, déclare Zsolt Szombathelyi, directeur des activités de recherche-développement de Gedeon Richter. Notre société était tout à fait prête à faire face à ces changements du fait notamment de ses capacités d'innovation et de création de valeur ajoutée. C'est aussi ce qui nous donne des raisons d'être optimistes pour l'avenir. »

Au début de ce siècle, alors qu'elle était encore une société de taille intermédiaire, Gedeon Richter a remis la recherche-développement au cœur de ses priorités stratégiques, avec à la clé un renforcement de ses capacités de recherche internes. Aujourd'hui, forte d'un budget annuel de plus de 100 millions d'EUR, Richter est le premier investisseur en recherche-développement industrielle de Hongrie et, plus largement, d'Europe centrale et orientale. Plus d'un millier de personnes, soit environ 10 % de son personnel, travaillent dans la recherche-développement. La société a également des liens solides avec des organismes publics de recherche, tant à Budapest qu'à Debrecen.

Financer des thérapies novatrices dans le domaine des maladies chroniques

Pour Anton Rop, vice-président de la BEI, ce prêt va contribuer au développement des capacités d'innovation de la Hongrie dans le domaine de la recherche appliquée à la santé humaine, avec pour corollaire une amélioration de la qualité de la vie de la population et un renforcement de la compétitivité des entreprises pharmaceutiques européennes.

Le prêt de 150 millions d'EUR appuiera les activités de recherche originales de Gedeon Richter sur des composés médicamenteux agissant sur les pathologies du système nerveux central, ainsi qu'à l'élaboration de produits biosimilaires. Le programme de recherche financé par la BEI vise à répondre à des besoins médicaux non satisfaits et à améliorer la qualité de vie de certains patients en leur donnant accès à des traitements autrement très onéreux.

« Nous avons identifié un besoin thérapeutique important dans le domaine des maladies chroniques liées au système nerveux central, souligne Zsolt Szombathelyi. Les médicaments actuellement sur le marché ne suffisent pas, loin s'en faut, à restaurer la qualité de vie de nos patients, comme ceux atteints de démence. Notre intention est de produire des médicaments plus efficaces que l'offre existante. »

Stimuler l'innovation dans le domaine des biotechnologies

Depuis 2007, Richter a orienté ses activités de recherche vers les biotechnologies. Les médicaments biosimilaires sont des formes ultérieures officiellement approuvées de médicaments biologiques dont le brevet a expiré. Un médicament biologique est un médicament dont la substance active est produite par un organisme vivant ou issue de ce dernier, comme dans le cas de la production d'insuline par des bactéries ou des levures.

> « Grâce à l'aide de la BEI, nous sommes en mesure d'investir de manière plus dynamique et d'accélérer la mise en œuvre de nos programmes de recherche. »

Nombre de brevets de biomédicaments de la première génération sont arrivés à expiration ou sont sur le point de l'être, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour la commercialisation de formes non innovantes de ces produits. L'approche générique ne peut toutefois pas être appliquée aux enzymes car celles-ci sont beaucoup plus complexes et, par conséquent, plus difficiles à reproduire que les médicaments à petites molécules de synthèse. Alors que les médicaments classiques sont composés de petites molécules organiques contenant entre 20 et 100 atomes au sein de structures bien définies, la plupart des thérapies biologiques à base de protéines mettent en œuvre des molécules extrêmement complexes formées de 5 000 à 50 000 atomes et requièrent, par conséquent, d'importantes activités de recherche-développement pour leur production.

« Les médicaments biosimilaires sont extrêmement difficiles à produire, explique Zsolt Szombathelyi. Il faut disposer d'installations très spécifiques, et notamment de capacités de production de biotechnologies, et réaliser des études cliniques à grande échelle démontrant les équivalences thérapeutiques. Par consé-

quent, les investissements initiaux sont considérables et nous avons décidé de nous engager sur cette voie, mais en sollicitant une aide. »

L'appui de la BEI à la recherche dans le domaine des soins médicaux s'inscrit dans son engagement à renforcer la recherche-développement et l'innovation (RDI) et à bâtir l'économie de la connaissance en Europe. Le projet de recherche de Gedeon Richter porte sur la santé humaine, ce qui le rend admissible au titre du 7e programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE. Le prêt de la BEI relève du Mécanisme de financement avec partage des risques, une initiative commune de la BEI et de la Commission européenne pour soutenir des projets de RDI que leur profil de risque rendrait autrement difficile à financer à des conditions acceptables.

Fournir des solutions thérapeutiques d'un bon rapport coût-efficacité

Les difficultés croissantes des systèmes de santé nationaux dues au vieillissement de la population et aux coupes budgétaires en période d'austérité favorisent les solutions thérapeutiques d'un bon rapport coût-efficacité pour assurer une offre de soins de grande qualité. Et Zsolt Szombathelyi de préciser : « Le grand avantage de ce produit est son prix légèrement inférieur à celui du médicament original. »

Les produits biosimilaires sont utilisés pour l'essentiel en oncologie et en immunologie, mais leurs indications s'étendent au fur et à mesure que les thérapies sont mises au point. Ces traitements revêtent une importance particulière lorsque les thérapies classiques sont inefficaces. Ils ne sont toutefois pas efficaces pour tous les patients et doivent être utilisés de manière très ciblée.

« L'utilisation de thérapies biotechnologiques a donné lieu à une augmentation du taux de survie comme de la durée de survie, souligne Zsolt Szombathelyi. En sélectionnant le patient idoine, on obtient une amélioration dans 100 % des cas. Dans les cas de cancers agressifs, lorsqu'il ne reste au patient que peu de temps à vivre après le diagnostic, même un allongement de l'espérance de vie de quelques mois grâce à un traitement innovant est un très bon résultat. Dans d'autres cas, la durée de cette survie peut atteindre cinq ans. »

Maintenir son avantage compétitif

L'accélération de la recherche dans le domaine des traitements innovants aide aussi l'Europe à maintenir son avantage compétitif. Dans le domaine pharmaceutique tout particulièrement, être le premier à commercialiser un nouveau produit peut s'avérer crucial.

Pour Zsolt Szombathelyi, « la concurrence croissante dans le domaine des produits biosimilaires à l'échelle mondiale rend capital le rythme d'investissement et de mise en œuvre des projets. Par conséquent, tout complément à nos ressources internes, tel que le concours de la BEI, est particulièrement précieux. Nous sommes ainsi en mesure d'investir de manière plus dynamique et d'accélérer la mise en œuvre de nos programmes de recherche. » ■

Soutenir l'innovation dans le secteur des énergies renouvelables

Le secteur des énergies renouvelables, stimulé par la concurrence mondiale, est en constante évolution. Soutenir l'innovation est fondamental pour. que l'Europe reste à la pointe du progrès dans ce domaine. En Espagne, la BEI soutient une entreprise hautement spécialisée qui fabrique des équipements électriques destinés à la production d'électricité à partir de sources renouvelables.

Ingeteam – tel est le nom de cette entreprise espagnole – est l'un des principaux fournisseurs d'équipements pour la production d'électricité d'origine éolienne et photovoltaïque. L'entreprise est présente depuis de plus de 60 ans dans le secteur des équipements pour la production d'électricité et depuis une quinzaine d'années dans l'éolien. Elle compte plus de 3 000 spécialistes de l'ingénierie, du développement de projets et de la prestation de services connexes en Europe, mais aussi en Asie et en Amérique du Nord et du Sud.

Pour rester compétitive dans ce segment de pointe, elle investit continuellement dans la recherche-développement et l'innovation et y consacre chaque année quelque 8 % de son chiffre d'affaires et plus de 13 % de ses ressources en personnel.

L'innovation, moteur de la croissance

« Depuis le début, les deux piliers de notre stratégie sont l'innovation et l'investissement dans les capacités technologiques, explique Eduardo Giménez, directeur commercial chez Ingeteam. L'innovation est au cœur de nos activités car elle est la clé de la croissance. »

La BEI soutient pour la première fois cette entreprise au moyen d'un prêt de 45 millions d'EUR qui l'aidera notamment à financer ses investissements de recherche-développement dans les domaines suivants : éolien, installations photovoltaïques, centrales thermiques et hydroélectriques, bornes de recharge pour véhicules électriques, dispositifs de récupération d'énergie au freinage pour les chemins de fer et réseaux intelligents. Le prêt couvrira également une partie des activités de RDI relatives à des systèmes de distribution d'électricité, des appareils de commande de processus industriels et des équipements électriques de contrôle de puissance destinés à des applications spécifiques dans l'industrie ainsi que le transport maritime et ferroviaire. Le concours de la BEI couvre les activités de RDI menées jusqu'en 2013 par Ingeteam dans les centres de recherche qu'elle possède en Espagne (sur quatre sites différents dans les régions de Biscaye, Guipúzkoa et Navarre).

Un spécialiste de l'ingénierie dans le domaine des énergies renouvelables

« Les technologies que nous avons mises au point en interne et nos travaux de R-D nous permettent de proposer à nos clients des produits à forte valeur ajoutée répondant parfaitement à leurs besoins spécifiques, reprend Eduardo Gimenez. Notre entreprise étant de taille modeste, nous devons être beaucoup plus proches de nos clients pour tenir nos engagements et avoir en permanence une longueur d'avance. Les recherches que nous menons aujourd'hui nous aident à nous positionner sur les marchés de demain. »

Grâce à ses efforts, Ingeteam est l'un des chefs de file du marché de l'ingénierie électrique et de la conception d'équipements électriques, de moteurs, de générateurs et de convertisseurs de fréquences. L'entreprise propose actuellement des systèmes d'automatisation et des dispositifs électroniques ainsi que des machines électriques rotatives de pointe pour ses différents secteurs d'intervention : énergie, industrie, marine et traction ferroviaire. À l'heure actuelle, à l'échelle mon-

diale, environ 5 % des installations solaires et photovoltaïques et près de 10 % des éoliennes sont équipées de convertisseurs et de générateurs fabriqués par Ingeteam, ce qui représente une capacité de production électrique de plus de 22 000 MW. En outre, Ingeteam met au point des systèmes pour les infrastructures destinées aux véhicules électriques et aux réseaux intelligents qui ont pour objectif de rendre plus rapide et plus efficace la conversion d'électricité. Un autre dispositif innovant permet de récupérer l'énergie dégagée lorsqu'un train freine et de la réinjecter dans le réseau.

« La promotion des énergies renouvelables, c'est-à-dire l'utilisation efficace des ressources naturelles, est au cœur de nos activités. Nous sommes heureux que la BEI partage notre engagement dans ce domaine », conclut M. Giménez.

La BEI consacre une large part de ses financements à des investissements visant à renforcer la compétitivité de l'économie européenne : elle soutient des projets concernant la RDI, l'éducation et la formation, la diffusion des nouvelles technologies et, plus particulièrement, la mise au point de technologies ayant trait aux énergies renouvelables. ■

Rester à la pointe des technologies pour l'utilisation des énergies renouvelables

L'Europe compte un certain nombre de chefs de file dans la fabrication d'équipements destinés à la production d'électricité d'origine renouvelable (éoliennes, panneaux solaires, convertisseurs, onduleurs et générateurs). Malgré leurs efforts pour rester à la pointe du développement technologique, ces entreprises doivent faire face à la diminution du soutien public en faveur des énergies renouvelables en Europe, à des surcapacités et à une concurrence de plus en plus forte. Pour réduire le coût de l'énergie d'origine renouvelable et le rendre compétitif par rapport à celui des énergies traditionnelles, et notamment des combustibles fossiles, les fabricants continuent de renforcer leurs investissements dans les nouvelles technologies.

La compétitivité de l'industrie européenne repose sur son avance technologique et un vaste marché intérieur. Ainsi, quatre des dix premiers fabricants mondiaux d'éoliennes sont établis en Europe. Ils ont l'avantage de disposer d'une chaîne d'approvisionnement complète allant des fournisseurs de pièces détachées jusqu'aux prestataires de services.

La BEI a accordé ses premiers prêts à la chaîne d'approvisionnement pour le secteur des énergies renouvelables en 2004. Le volume total de ses financements dans ce secteur a depuis dépassé les 2 milliards d'EUR, essentiellement pour appuyer des projets de RDI. Sur la même période, ses prêts en faveur de la production d'énergie à partir de sources renouvelables se sont montés à quelque 18 milliards d'EUR. L'ensemble de ce soutien contribue à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de décarbonisation et à la préservation du rôle de premier plan de l'Europe dans le domaine des énergies renouvelables.

Une révolution dans le secteur des voyages

Les applications informatiques doivent être réinventées en permanence pour satisfaire aux dernières spécifications techniques et aux exigences de la clientèle. Cela vaut également pour le tourisme où des millions de réservations sont traitées chaque jour. Amadeus, partenaire technologique de premier plan dans le secteur des voyages, s'efforce aussi d'être un champion de l'innovation et s'appuie sur un prêt de la BEI pour financer sa recherche-développement.

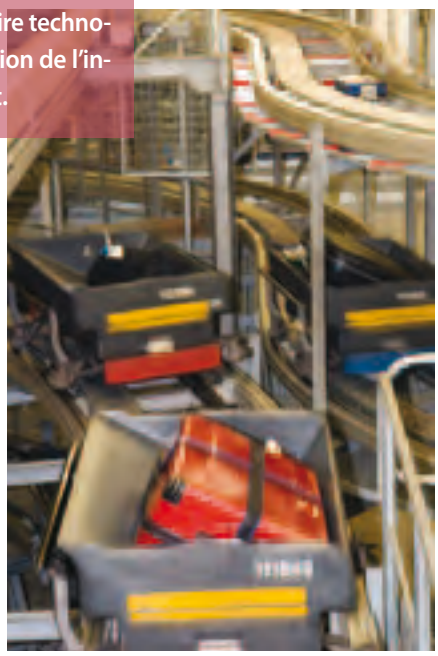

« Ce prêt de 200 millions d'EUR nous permettra de poursuivre la mise au point de solutions informatiques de rang mondial qui révolutionneront le secteur des voyages », déclare Luis Maroto, PDG d'Amadeus. « Il témoigne une nouvelle fois de notre engagement à long terme dans la conception de solutions innovantes axées sur les besoins des clients, à l'image de notre plate-forme informatique destinée aux transporteurs aériens, la suite logicielle Altéa, qu'utilisent désormais 107 grandes compagnies dans le monde. »

Mettre au point des solutions informatiques performantes

Amadeus figure parmi les principaux opérateurs de traitement de transactions pour le secteur mondial des voyages et du tourisme. Il propose des systèmes de gestion et des solutions technologiques au service des prestataires de voyages (compagnies aériennes, hôtels, sociétés de chemins de fer, croisiéristes et compagnies maritimes) comme des agences de voyages (en ligne ou bureaux). Le groupe investit en permanence dans des solutions informatiques innovantes et a consacré environ 2 milliards d'EUR à la recherche-développement entre 2004 et 2011. Pour la seule année 2011, il a alloué 364 millions d'EUR à la recherche-développement, soit 13,4 % de son chiffre d'affaires. Amadeus a son siège à Madrid et compte actuellement plus de 4 000 personnes dans ses 16 pôles de recherche, pour nombre d'entre eux implantés en Europe (Nice, Londres, Anvers, Aix-la-Chapelle, Francfort, Strasbourg et Varsovie).

« Ce prêt en faveur d'Amadeus répond à notre mission puisqu'il concourt à la réalisation des objectifs de l'Union européenne en mettant à disposition des ressources à long terme pour appuyer des investissements de qualité », déclare Philippe de Fontaine Vive Curtaz, vice-président de la BEI chargé de l'innovation. « Les efforts qu'Amadeus déploie tout particulièrement en faveur de l'innovation et son expérience avérée dans la mise au point de solutions informatiques performantes s'inscrivent parfaitement dans le cadre de notre engagement à promouvoir l'économie de la connaissance en Europe. »

> « Les efforts d'Amadeus en faveur de l'innovation et son expérience avérée dans la mise au point de solutions informatiques performantes s'inscrivent parfaitement dans le cadre de notre engagement à promouvoir l'économie de la connaissance en Europe. »

Un investisseur de premier plan dans la recherche-développement

D'après le classement établi par la Commission européenne, Amadeus est l'un des chefs de file européens de l'investissement dans la recherche-développement et arrive en tête dans la catégorie des services informatiques et dans les domaines des voyages et du tourisme. Amadeus axe ses activités de recherche-développement tout particulièrement sur le traitement de transactions de très haute qualité dans des conditions difficiles de disponibilité et de fiabilité des systèmes, la collecte d'informations dans des bases de données géantes, les moteurs de recherche de voyages ultra-réactifs et les applications plurimodales allant des téléphones mobiles et tablettes jusqu'aux ordinateurs portables destinés aux agents. En 2011, le système d'Amadeus a traité plus de 948 millions de transactions de voyage facturables.

Parmi les précédents résultats à mettre au compte de la stratégie de recherche-développement d'Amadeus, on peut citer la mise au point d'Altéa, une plate-forme informatique collective à l'usage des transporteurs aériens qui couvre les fonctions de réservation, de gestion des stocks et de contrôle des départs. Cette application, actuellement utilisée par 107 compagnies aériennes, a permis de gérer l'année dernière le transport de 439 millions de voyageurs. ■

Ça bouge @ la BEI

Un nouveau vice-président

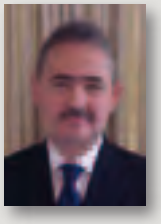

Mihai Nicolae Tănăsescu a été nommé vice-président et membre du Comité de direction, à compter du 1er août 2012, date à laquelle il succédera à Plutarchos Sakellaris. M. Tănăsescu, de nationalité roumaine, a quitté son poste de conseiller principal du directeur exécutif et de membre du conseil d'administration du Fonds monétaire international à Washington. Il a précédemment occupé les postes de ministre des finances publiques en Roumanie, de membre du Parlement roumain et de président du comité financier et budgétaire de la Chambre des députés.

Michel Grilli

devient représentant de la BEI au conseil d'administration de la BERD à Londres, en remplacement de Thomas Hackett. Il était auparavant directeur du département des ressources humaines.

Jean-Christophe Laloux

a été nommé directeur général de la nouvelle direction du personnel. Avant sa nomination, il a dirigé le département des opérations de prêt en Europe occidentale au sein de la direction chargée des opérations dans l'Union européenne et dans les pays candidats.

L'activité bancaire dans les pays voisins orientaux

Cette étude examine les possibilités de croissance pour le secteur bancaire dans la région dite du voisinage oriental (Ukraine, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan) et analyse les défis que représente l'établissement d'un environnement propice au développement du secteur privé. Le secteur bancaire a un rôle clé à jouer, car l'accélération de la croissance et la diversification économique exigeront un renforcement des activités en faveur des PME et des petits groupes industriels. Pour en savoir plus : www.bei.org.

Publications

- Rapport d'activité, rapport statistique et rapport financier 2011
- Rapport du Groupe BEI sur ses activités à l'appui des PME en 2011
- Rapport annuel 2011 sur l'activité de la BEI dans les pays ACP
- Action en faveur du climat : la BEI sur le terrain
- Empreinte carbone pour l'année 2011
- L'institut BEI : initiatives européennes pour le bien commun

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : www.bei.org/publications

Dates à retenir

- **14/06/2012**
  Investissement et croissance à l'heure des changements climatiques (Bruxelles)
- **18/06/2012**
  La BEI participe à l'édition 2012 de la semaine européenne de l'énergie durable (Bruxelles)
- **18-19/06/2012**
  La BEI au Forum de développement de la Baltique, Copenhague

Pour plus d'informations : www.bei.org/events

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1
(+352) 43 77 04

On trouvera sur le site Web de la Banque la liste mise à jour des bureaux existants et des bureaux ouverts après la date de la présente publication, ainsi que leurs coordonnées.

QH-AA-12-146-FR-C
© BEI - 07/2012 - FR

Accélérer **l'innovation**

Le financement de l'innovation est un facteur clé pour conduire la relance en Europe et assurer une croissance économique à plus long terme. La BEI contribue à garantir des investissements permanents dans le domaine de l'innovation, permettant ainsi de maintenir un avantage comparatif et de continuer à créer des emplois à forte valeur ajoutée en Europe.
www.bei.org

La BEI – La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement